

Le journal de

STEENWERCK

wesołych świąt
joyeuses fêtes



Marché de Noël
STEENWERCK

13 et 14
décembre
2014

Noël aux
couleurs de
la Pologne

Danses et musiques folkloriques,
traditions culinaires...

Nord



Avec le concours
de l'association
RNEI, ADA de Fleurbaix
et du COMITE LOCAL
POLONIAS
KTM d'Houdain

Sommaire

Editorial de Joël Devos
Etat-civil
Rencontres & Collectes
Compte-rendu du conseil municipal
Les chantiers communaux réalisés en 2014
Les commémorations du 11 novembre
Le CLIC : les ateliers seniors
L'aide à domicile
Les accueils de loisirs : Vacances de Noël
Les enfants et les petites bêtes
Des nouvelles du Home des Jeunes
Recrutement des équipes d'animation pour l'été 2015
Un après-midi aux TAP
Le marché de Noël accueille la Pologne
Le marché de Noël de l'APE de l'école Jean Monnet
La foire aux collectionneurs du BCS
La chouette effraie
Plantons le décor
Les géants de Steenwerck
Des nouvelles de Familles rurales
Demandez le programme du musée de la vie rurale
Le programme de l'Atelier Danse
Quoi de neuf à l'école Saint Joseph ?
Le 20^{ème} Carol Service
Des nouvelles du RAM
En direct de la médiathèque du Bourg
Tournoi de Futsal
Informations des associations
Nouvelles activités à Steenwerck

Directeur de la publication :
Joël Devos
Directeur de la rédaction :
Joël Devos
Rédaction :
Mairie & associations
Photos :
Mairie & associations
Secrétariat & Impression :
Michel Forceville
Dépôt légal :
03 Juin 2008

Journal gratuit

Edito

Chers steenwerckois,

Parcourir 6,5 milliards de Km dans le froid intersidéral pour se poser sur une petite comète, **Tchouri**, située à 510 millions de Km de la terre au plus profond du système solaire, voilà l'extraordinaire épopée que vient de vivre **Philae** ce petit robot de la taille d'un réfrigérateur, parti de la base de Kourou, en Guyane, il y a 10 ans.

Cette réussite scientifique magistrale européenne entre dans l'histoire de la conquête de l'espace de la plus belle façon.

2000 scientifiques et ingénieurs se sont mobilisés sur ce programme **Rosetta** qui doit permettre d'améliorer fortement nos connaissances sur la formation du système solaire il y a 4,5 milliards d'années et peut-être d'élucider l'émergence de la vie terrestre.

Outre l'exploit technologique et le vertige des distances, J'y vois personnellement plusieurs messages d'espoir.

Message d'espoir devant l'engouement du public, capable de se passionner, de s'émerveiller, voire même de s'identifier à ce petit robot en quête de nos origines en dehors de tout esprit mercantile.

Message d'espoir aussi en la recherche, seule capable d'apporter des solutions adaptées aux outrages portés à notre planète, chaque jour de plus en plus menacée.

La fin de l'année est propice au rêve et à l'espérance aussi je souhaite à toutes et à tous de merveilleuses fêtes de Noël et de Nouvel An !

Bien cordialement
Joël Devos

Etat civil

Naissances

BIDOIS DESCHAMPS Elouan	12 rue de la Lys	Né à Boulogne / Mer	Le 17 août
BURET Paul	6 rue de l'Hallobeau	Né à Lille	Le 20 août
MAZURE Valentin	1 rue du Pt de Pierre	Né à Armentières	Le 31 août
HEYTE Lyzie	3 rue du Musée	Née à Lille	Le 5 septembre
VANGRAEFSICHEPE Eden	21A Grand Rue	Née à Armentières	Le 4 octobre
DUFOUR Benjamin	58 bis rue de la Gare	Né à Armentières	Le 10 octobre
MICHEL DUMEZ Ambre	1 rés. des Près du Bourg	Née à Lille	Le 18 octobre
HALLUIN Léo	81 rue du Musée	Né à Lille	Le 20 octobre
HERSIN Thibault	16 rue du Musée	Né à Armentières	Le 2 novembre

Mariages

HENNERON Frédéric et PERIN Catherine	Le 23 août
BOULINGUIEZ Daniel et PLANTEFEVE Cindy	Le 23 août
DELPORTE Lionel et DENNEULIN Karine	Le 6 septembre
BECUE Jonathan et DEGRUTERE Malika	Le 13 septembre
VANGRAEFSICHEPE Oliver et CARBON Annie	Le 24 octobre
LAIGLE Tony et DURANT Laurence	Le 10 novembre

Décès

DELESTREZ veuve LEBLEU Geneviève	649 rue du Saule	à Hazebrouck (79 ans)
LIEBAERT Pierre	24 rue du Stade	à Steenwerck (99 ans)
DEKEUWER Jean	47 Résidence des Jardins Deberdt	à Steenwerck (88 ans)
VANABELLE Arthur	24 rue du Stade	à Steenwerck (91 ans)
BEVE épouse GEORGE Jeanne	9 rue du Cron Chemin	à Armentières (91 ans)
COTON Adolph	7 rue du Pont d'Achelles	à Armentières (87 ans)
DEKNEUDT veuve PLUCAIN Thérèse	24 rue du Stade	à Steenwerck (90 ans)
TEMPERMAN veuve PRINCE Francine	6 rue de l'Epinette	à Lomme (85 ans)
LEFEBVRE Alexandre	14 rue du Stade	à Steenwerck (33 ans)
LUCIDARME André	24 rue du Stade	à Armentières (83 ans)
FAUVERGUE Henri	1 rue des Haies Basses	à Steenwerck (58 ans)
VIEVILLE Véronique	27 rue du Séquenteau	à Islamabad (52 ans)
BILLARD Janine	211 rue du Saule	à Armentières (89 ans)
DOLFEN épouse DEREURE Marie-France	9 rue du Séquenteau	à Steenwerck (68 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Rencontres

- ♦ Le Maire et les Adjoints : sur rendez-vous en Mairie
- ♦ Mr Allossery, Député : pour un rendez-vous, contactez la mairie d'Hazebrouck au 03.28.43.44.45 et demandez le secrétariat du Maire.
- ♦ M. Vandevoorde, Conseiller Général : le 1^{er} samedi du mois
- ♦ Assistante sociale: 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14 h à 16 h à la Maison Leplus
- ♦ Consultation des nourrissons : 3^{ème} vendredi du mois de 14 h 30 à 16 h 00 à nouveau à la Maison Leplus (anciens locaux de l'ADMR)
- ♦ Sécurité sociale : permanence tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 au CCAS rue d'Ypres à Bailleul. Pour un rendez-vous ou un accueil personnalisé, contactez le 03.20.44.38.11
- ♦ PROBTP : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois : le matin, de 9 h à 12 h sans rendez-vous ; l'après-midi de 14 h à 17 h sur rendez-vous à la Maison Leplus. Contactez le 03.20.12.35.35.
- ♦ Mr Vandebossche, conciliateur de justice : sur rendez-vous, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30 en Mairie de Bailleul (2^{ème} étage, salle des formations).
- ♦ RAM (Relais Assistante Maternelle) : permanences d'accueil au public :
 - chaque vendredi de 16 h à 18 h 30
 - permanences téléphoniques : chaque mardi de 11 h 30 à 12 h 30.
 - pour tous renseignements, contactez Anne LEBRUN, animatrice et responsable du RAM au 03.28.41.71.65
- ♦ Espace Info Energie : pour un rendez-vous ou un renseignement, appelez le 03.62.53.25.16. Permanence le deuxième mercredi après-midi du mois.

Collectes

- ♦ Vêtements : un container «Le Relais» est mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule
- ♦ Verre : des cubo-verres sont mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule et à proximité de l'abri-bus de La Croix du Bac
- ♦ Huiles de vidange : possibilité de les déposer aux ateliers municipaux, rue du Saule, aux heures d'ouverture uniquement : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- ♦ Déchets verts : une benne est à votre disposition, aux ateliers municipaux, rue du Saule, pour les feuilles, l'herbe et les branches (diamètre maximum 5 cm)
- ♦ Déchetteries :
 - à Bailleul, route de la Blanche Maison
 - à Nieppe, zone artisanale rue de Warnave
 - à Estaires, rue du Courant
- ♦ Cartons et papiers : 52 rue de la Gare à Steenwerck

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014

Présents : Joël Devos ; Dorothée Debruyne ; Annick Broion ; Catherine Duplouy ; Patrice Seingier ; Bruno Wulleput ; Mark Mazières ; Laurent Henneron ; Monique Laporte ; Odette Delestrez ; Bénédicte David ; Cécile Devaddere ; Claude Frenois ; Gontran Verstaen ; Amandine Labalette ; Marie-France Briche ; Hugues Declercq ; Vincent Ducourant.

Donnent procuration :

Catherine Oden à Patrice Seingier
Katia Decalf à Claude Frenois
Philippe Sonnevile à Bénédicte David

Absents : Gervais Coupin, Pascal Thellier

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire demande l'observation d'une minute de silence à la mémoire d'Hervé Gourdel, assassiné en Algérie mercredi 24 septembre, victime de l'obscurantisme, de l'aveuglement et de la barbarie.

1 – Modalités d'établissement des impôts locaux pour l'année 2015

La mise en place de la nouvelle Communauté de Communes (CCFI) nécessite une harmonisation des pratiques fiscales locales. Jusqu'en 2014, Steenwerck et les 6 autres communes membres de l'ancienne Communauté de Communes (CCMFPL) avaient décidé la mise en place d'abattements fiscaux sur critères sociaux. Chaque commune pouvait mettre en place des abattements en fonction de ses priorités.

A partir de 2015, la suppression automatique des abattements de l'ancienne CCMFPL entraîne pour notre commune des modifications importantes dans l'établissement des taux et bases de la fiscalité locale.

Après de nombreuses simulations, il a été décidé de mettre en place à compter de 2015 les abattements suivants :

Abattements	Taux actuels	Taux à partir de 2015
Général à la base	0 %	5 %
Pour 2 enfants à charge	10 %	13 %
Pour 3 enfants à charge	25 %	25 %
Pour logements modestes	0 %	15 %
Pour personnes handicapées	0 %	10 %

Ces modifications des abattements vont entraîner une diminution de recettes pour la commune d'environ 30 000 € pour l'année 2015. Parallèlement, la CCFI voit ses recettes augmenter de 35 000 € environ.

Afin d'éviter un déséquilibre dans les comptes communaux, il a été décidé que la Communauté de Communes reverserait pour 2015 le manque à gagner pour la Commune, soit 35 000 €.

Ces modifications ne concernent que la Taxe d'Habitation. Les autres impôts locaux (Taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti) ne sont pas impactés.

Adopté à l'unanimité

2 - Taxe communale d'électricité – Fixation du coefficient multiplicateur pour 2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la perception par la commune de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.

Le montant de cette taxe est basé sur un coefficient multiplicateur, fixé pour 2014 à 8,44.

Cette taxe a permis à la commune de percevoir pour l'année dernière une somme d'un montant global avoisinant 76 000 €.

L'arrêté ministériel du 08 août 2014 actualise la valeur de ce coefficient en le portant pour l'année 2015 à 8,50.

Monsieur le Maire propose que ce montant soit versé directement à la commune et non pas au Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre (SIECF).

Adopté à l'unanimité

3 – Signature d'une convention avec la trésorerie de Bailleul

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention avec la Trésorerie de Bailleul relative au recouvrement direct par cette dernière des créances.

Ce dispositif a pour avantage de rendre plus efficiente l'action du comptable en réduisant de manière significative la chaîne du recouvrement contentieux.

Adopté à l'unanimité

4 – Signature d'un avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes pour les travaux de la Grand' Place

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer un avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de communes relative à l'achèvement des travaux d'aménagement de la Grand' Place de Steenwerck.

Cet avenant permettra de mettre en place le plan de financement définitif de cet ouvrage.

Pour mémoire, le coût global de l'aménagement de cet espace est de 1 679 641 €, la part supportée directement par la commune de Steenwerck s'élevant à 139 884 €, soit **8,3 %** du coût total.

Adopté à l'unanimité

5 – Signature d'un avenant à la convention de co-maitrise d'ouvrage pour l'aménagement du carrefour de la Croix du Bac

Dans le cadre du projet de réaménagement du carrefour de la Croix du Bac, Monsieur le Maire précise qu'il convient de revaloriser les estimations du coût des travaux pris en charge par les différents partenaires afin d'éviter de déclarer infructueuse la procédure de marché public en cours. Cette modification des montants estimés ne présage pas de l'attribution de ce marché qui sera décidée prochainement par la Commission d'appel d'offres du Conseil Général, maître d'ouvrage de cette opération.

L'enveloppe des travaux de sécurité et d'éclairage sera ainsi modifiée par avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage comme suit :

- Département: 280 000 € TTC
- Communauté de Communes : 130 000 € TTC
- Commune: 110 000 € TTC

Adopté à l'unanimité

6 – Signature d'un avenant au marché de travaux de construction d'équipements sportifs

Dans le cadre de la construction de la nouvelle salle de sports, il a été décidé de modifier le seuil d'entrée de ladite salle ; la pierre bleue initialement prévue sera remplacée par un seuil en béton.

Cette modification entraîne une réduction du coût du lot n° 2 de 1 088,93 €HT.

Adopté à l'unanimité

7 - Renouvellement de la convention de gestion du PDIPR pour l'année 2014

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à renouveler la convention qui lie la commune au Conseil Général via le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

La commune s'engage pour l'année 2014 à assurer l'entretien des sentiers de randonnée qui traversent la commune en contrepartie d'une participation du Conseil Général pour un montant de 686,75 €.

Adopté à l'unanimité

8 – Rémunération des heures supplémentaires des Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la commune doit rémunérer un agent de la filière artistique amené à réaliser trois heures par semaine afin d'assurer cet enseignement.

Cette évolution nécessite le paiement d'heures supplémentaires selon les modalités suivantes :

Enseignement artistique	Montant annuel 1ère heure	Montant annuel heures suivantes	Montant horaire	Prime spéciale annuelle
Assistant principal de 1ère classe	1069,77€	891,47 €	30,95 €	500,00 €

Adopté à l'unanimité

9 – Motion d’opposition de la direction commune des EPSM de Bailleul et d’Armentières

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal une motion d’opposition à la direction commune des EPSM de Bailleul et d’Armentières, proposée par les personnels.

Ce rapprochement des deux établissements publics aurait pour conséquences : la remise en cause de la proximité des soins proposée par l’EPSM de Bailleul, la mise en péril de plusieurs centaines d’emplois locaux et la création d’un no man’s land médical entre Dunkerque et la métropole lilloise.

Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal apporte son soutien à cette motion.

Adopté à l’unanimité

10 – Renouvellement du bureau de l’AFR de Steenwerck TGV

Suite à un courrier de l’USAN en date du 20 août 2014 informant la commune de la péremption du bureau de l’Association Foncière de remembrement de Steenwerck TGV, il est nécessaire de procéder à la désignation de nouveaux membres du bureau de cette association.

Trois membres titulaires doivent être désignés par le Conseil Municipal et deux membres suppléants parmi les propriétaires repris dans le périmètre de l’association.

Le reste du bureau sera désigné par la Chambre d’Agriculture qui proposera 5 propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement.

L’activité principale de cette association consiste en l’entretien des cours d’eau et des chemins situés sur la zone concernée.

Membres proposés par le Conseil Municipal :

Titulaires:

- Monsieur Eugène MALVACHE
- Monsieur Bernard BEVE
- Monsieur Denis SENECHAL

Suppléants:

- Monsieur Jean SONNEVILLE
- Monsieur Gérard BEVE

Adopté à l’unanimité

11 – Avis du Conseil Municipal sur l’adhésion de la commune de Bouvines à l’USAN

Monsieur le Maire fait part à l’assemblée de la demande d’adhésion de la commune de Bouvines à l’USAN pour la compétence « Lutte contre les espèces invasives », à compter du 1^{er} janvier 2015.

Adopté à l’unanimité

12 – Avis du Conseil Municipal sur les nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire propose d’accepter l’extension du périmètre d’adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes du Val de l’Oise et de la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION entraînant le transfert des compétences Assainissement Collectif, Assainissement non Collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines sur l’ensemble de son territoire.

Adopté à l’unanimité

13 – Avis du Conseil Municipal sur le rapport d’activité 2013 du SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d’émettre un avis favorable sur le rapport annuel d’activité proposé par le SIDEN-SIAN relatif au prix et à la qualité de services publics de distribution d’eau potable et d’assainissement pour l’année 2013.

Adopté à l’unanimité

14 – Avis du Conseil Municipal sur le rapport d’activité 2013 du SMICTOM

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d’émettre un avis favorable sur le rapport annuel d’activité proposé par le SMICTOM sur le prix et la qualité du service public d’élimination des déchets pour l’année 2013.

Adopté à l’unanimité

15 – Fixation de l’enveloppe budgétaire des accueils de loisirs des petites vacances – année 2014/2015

Monsieur le Maire propose de reconduire l’enveloppe budgétaire allouée en 2013/2014, relative à l’accueil de loisirs des petites vacances scolaires, selon les modalités suivantes :

- 4,08 € par jour et enfant inscrit en primaire ;
- 3,00 € par jour et enfant inscrit en maternelle ;
- 0,25 € par jour et par enfant inscrit à l'accueil échelonné.

L'accueil fonctionnera aux périodes énoncées ci-dessous :

Vacances de Toussaint : du 20 au 24 octobre 2014 et du 27 au 31 octobre 2014

Vacances de Noël : du 22 au 26 décembre et du 29 au 31 décembre 2014

Vacances d'Hiver : du 23 au 27 février et du 02 au 06 mars 2015

Vacances de Printemps : du 27 au 30 avril et du 04 au 07 avril 2015.

Adopté à l'unanimité

16 – Cession d'un terrain à bâtir rue du Musée

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de choisir entre les deux offres proposées par des particuliers pour l'achat d'un terrain à bâtir situé du Musée, dont la commune est propriétaire.

Nombre de votants	21
Suffrages Offre A	18
Suffrages Offre B	1
Bulletins blancs	2

Le particulier à l'origine de l'offre A est autorisé à acquérir le terrain précédemment cité au prix de 126 000 €.

17 – Opération verger de maraude 2013-2014 pilotée par le Syndicat Mixte Pays Cœur de Flandre dans le cadre de l'opération TERCO

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'appel à projet lancé au mois de mai 2014 par le Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre pour pouvoir bénéficier de végétaux et de prairie fleurie dans le cadre de l'opération verger de maraude, du programme européen TERCO.

Il est demandé au Conseil municipal de solliciter le Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement, de végétaux et de prairie fleurie afin d'aménager un projet de plantation sur la commune de Steenwerck pour un montant de 239,09 € correspondant à 20% du montant total de la commande.

Adopté à l'unanimité

18 – Recrutement d'enseignants dans la cadre d'une activité accessoire pour assurer les activités périscolaires

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la mise en place de la réforme des rythmes scolaires nécessite le recrutement d'intervenants pour assurer les temps d'activités périscolaires.

Certaines activités périscolaires peuvent être assurées par des enseignants, fonctionnaires de l'Education Nationale, dans le cadre de la réglementation des cumuls d'activités, qui permet à ces derniers d'exercer une activité accessoire d'intérêt général auprès d'une personne publique, sous réserve de l'autorisation de l'employeur principal.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de procéder au recrutement d'enseignants pour assurer certaines activités périscolaires et de leur attribuer une rémunération selon la réglementation en vigueur.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21 heures 30.

Les chantiers communaux en 2104

La fin de l'année est habituellement l'occasion de faire un bilan d'activité et voici donc un relevé des plus gros chantiers réalisés au cours de l'année 2014 sur la commune. Cet inventaire est d'autant plus utile qu'un certain nombre de travaux réalisés cette année, n'étaient pas aussi visibles que les projets importants entrepris ces dernières années même si 2014, a quand même vu la mise en service de la nouvelle salle de sports, l'un des deux projets phares du précédent mandat.

TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNE

La nouvelle salle de sports : Sa construction qui a duré plus d'un an, a été achevée au printemps. Elle est en service depuis juin à la plus grande satisfaction de ses utilisateurs. Son inauguration devrait avoir lieu début 2015. L'accès qui mène à cette salle depuis la rue de Nieppe en traversant le jardin de la propriété Decanter sera réaménagé en 2015.



Coût total : 2 756 039,70 €
Participation communale : 69,52 %

Les pistes de pétanque : Aux abords de cet équipement majeur, 12 nouvelles pistes de pétanque ont été réalisées. Elles sont utilisées prioritairement par les deux clubs de pétanque mais elles sont bien évidemment aussi accessibles à tous.

Coût total: repris dans l'ensemble de l'opération précédente

La réhabilitation de la maison Decanter : La première phase de la réhabilitation de la maison Decanter, s'achève. Toutes les menuiseries en façade ont été remplacées et la nouvelle salle de répétition de l'Harmonie municipale sera livrée prochainement. La deuxième phase prévue en 2015, verra la réalisation de salles de cours de musique à l'étage et la poursuite du renouvellement des menuiseries. Ultérieurement, les salles de réception du rez de chaussée seront aussi restaurées.

Coût total : 370 177,66 € Participation communale : 62,17 %

Le parking du stade : Ce parking devenu encore plus stratégique avec l'ouverture de la nouvelle salle de sports avait besoin d'une remise en état. Les nids de poules ont été repris et une première surface a été traitée en enrobés. Ce matériau va permettre à la fois de mieux répondre à un usage intensif du parking et de matérialiser le stationnement par un tracé au sol qui sera réalisé prochainement.

Coût total : 17 988,00 € Participation communale : 100 %



Le local informatique : Ce local situé à proximité de l'école Jean Monnet et qui accueille la classe informatique, avait besoin d'un bon lifting. Le choix a été fait de le repeindre dans des couleurs modernes en lien avec sa destination. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques.

Coût total : 5 307,49 €

Participation communale: 100 %

Le home des jeunes : Il était devenu urgent de rénover ce local et de lui redonner des couleurs plus en harmonie avec son environnement immédiat et sa destination. Ces travaux ont également été réalisés par les services techniques.

Coût total : 10 974,64 €

Participation communale: 100 %

Le parking des services techniques : L'espace sommairement aménagé qui servait jusqu'alors de parking pour les services techniques a été totalement réhabilité. Il était nécessaire en effet, compte tenu de l'achèvement du lotissement "Les Près du Bourg" de requalifier cet espace pour des raisons esthétiques et pour répondre aux besoins de stationnement des nouveaux résidents car les places offertes par les promoteurs sont généralement insuffisantes. L'utilisation de cet équipement sera donc partagée entre les résidents et les services techniques mais aussi avec les personnes qui vont se recueillir au cimetière.

Coût total : 26 000,00 €

Participation communale : 100 %

L'aire de manœuvre des sapeurs pompiers : Cet espace qui était aussi des plus sommaires a également été réaménagé afin d'une part d'offrir une aire de manœuvre aux pompiers et d'autre part d'installer les cubo-verres et les bennes à déchets verts dans de meilleures conditions.

Coût total : 120 000,00 €

Participation communale: 100 %

Le plateau surélevé rue de Bailleul : Afin de sécuriser la sortie du piétonnier reliant le lotissement "Les Près du Bourg" au centre du village au niveau de son débouché rue de Bailleul, un plateau surélevé a été réalisé. Ce plateau a permis également d'élargir le trottoir, côté impair, qui à cet endroit ne faisait que 40 cm de large.

Coût total : 30 602,16 €

Participation communale : 39,20 %

La salle d'évolution de l'école du Tilleul : L'acoustique de cette salle réalisée il y a quelques années était très mauvaise. Les cris des enfants étaient amplifiés. Afin d'améliorer le confort acoustique des panneaux absorbeurs de son ont été posés.

Coût total : 9 282,00 €

Participation communale : 100 %

La reconstruction d'un mur mitoyen au Parc des Iris : Un mur mitoyen avec une propriété voisine menaçait ruine. Il a été remplacé par une clôture en béton.

Coût total : 4 512,00 €

Participation communale : 100 %

TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Rue de la Ménegatte : Réalisation d'aires de croisement

Rue de la Lys : Busage d'un fossé et aménagement d'un piétonnier

Rue du Pont d'Achelles : Réaménagement du piétonnier reliant le Bleutour au bourg

Coût total : 90 000,00 €

Participation communale: 0 %

Rue du Mortier : Busage d'un fossé et aménagement d'un piétonnier

Coût total : 98 000,00€

Participation communale: 0 %

Rue de la Boudrelle et du Cron Chemin : réfection de la voirie

Coût total : 43 700,00 €

Participation communale: 0 %

TRAVAUX REALISES PAR NOREADE (Siden/Sian)

Rue du Mortier : Réalisation de l'assainissement du Tilleul Dauchy

Rue de la Gare : Réalisation de l'assainissement du quartier de la gare

Rue du Pont de Pierre : Prolongation de l'assainissement depuis le Saule

Coût total : 300 000,00 €

Participation communale: 0 %

Steenwerck se souvient...

1914 : début de la première guerre mondiale. Nos arrière-grands parents mobilisés partaient au front « la fleur au fusil », certains de leur prochaine victoire. Ne pouvant imaginer qu'elle allait durer autant. Ne pouvant imaginer l'horreur des tranchées, ni le macabre bilan 4 ans plus tard : **20 millions de morts**, dont 1 400 000 soldats français et africains combattants sous le drapeau tricolore. Ne pouvant imaginer les **3 millions de blessés**, mutilés, aveugles, gazés, ces « gueules cassées » qui allaient porter longtemps encore les souffrances de cette guerre.

Novembre 2014 : il ne reste aucun survivant pour témoigner : le dernier combattant s'est éteint en 2011. Il était britannique, il s'appelait Claude Choules.



En leur absence, c'est à notre tour de relayer leurs témoignages, pour que jamais leur Histoire ne s'écrive à nouveau, et ne devienne notre histoire.

Cette mémoire qui s'estompe avec le temps, il nous faut la raviver. Tout particulièrement aujourd'hui, à l'heure où, comme le rappelait Joël Devos dans son discours prononcé au Musée de la vie rurale : « *Nous observons monter des nationalismes de plus en plus forts, basant leur idéologie sur l'intolérance, le rejet de l'autre, de l'étranger, sur la négation des horreurs du passé. Sachons nous en souvenir lorsque nous serons appelés à voter, car ce serait faire injure à notre histoire et à nos valeurs fondamentales que de les laisser donner libre cours à leurs idées* ».

Sachons nous souvenir que les guerres ne se gagnent jamais : elles ne font que des victimes.



C'est pourquoi, pour ce centenaire, la Municipalité a souhaité saluer la mémoire de tous les combattants morts sur le sol de notre commune, de toutes les victimes, quelque soit leur nationalité. En mémoire de chacune d'elles, une minute de silence a été observée et une gerbe de fleurs déposée dans les cimetières anglais et allemands de Steenwerck ainsi qu'au pied des monuments aux morts de la commune.

Cette cérémonie du souvenir s'est prolongée au Musée de la vie rurale lequel inaugure cette année une série d'expositions sur la guerre qui se prolongera jusqu'en 2018. Nous vous invitons à venir la découvrir, et à placer ainsi vos pas dans ceux de l'histoire.

Nous remercions également l'Harmonie Municipale ainsi que les Pompiers de Steenwerck pour leur participation et leur contribution à cette commémoration.

Ateliers

« équilibre seniors »



GRATUIT

*La chute
est la première cause
d'accident au domicile des
seniors,*

ET VOUS, OÙ EN ÊTES VOUS?

**Vous êtes retraité, vous souhaitez
vivre chez vous en pleine santé le
plus
longtemps possible;
venez participer aux ateliers de
prévention**

Quand?

**8 séances de 2 heures
du 28 janvier au 25 mars 2015**

Où?

Steenwerck

Contact et inscriptions au CLIC:

03 28 44 25 77

AU PROGRAMME :

Conseils de professionnels

Tests de marche

L'adaptation du domicile,
la téléassistance

La place de l'assiette dans l'équilibre

Bien entendre

Activité physique adaptée

Exercice de marches

Les pieds: toute l'im-
portance d'être bien

Les partenaires:

PLANNING
ATELIERS « EQUILIBRE SENIORS »

De 14 à 16 heures.

1. Mercredi 28 janvier 2015
Salle du Temps Libre à la Croix Du Bac

2. Jeudi 5 février 2015
Maison Decanter

3. Mercredi 11 février 2015
Salle du Temps Libre à la Croix Du Bac

4. Mercredi 18 février 2015
Salle du Temps Libre à la Croix Du Bac

5. Jeudi 26 février 2015
Maison Decanter

6. Mercredi 11 mars 2015
Salle du Temps Libre à la Croix Du Bac

7. Jeudi 19 mars 2015
Maison Decanter

8. Mercredi 25 mars 2015
Salle du Temps Libre à la Croix Du Bac

Pour une meilleure organisation, pouvez-vous transmettre ce formulaire dûment rempli en Mairie avant le **15 janvier 2015**.

Madame ou Monsieur _____

Adresse _____

Téléphone _____

Souhaite participer aux ateliers « **Equilibre Séniors** ».

Pour de plus amples informations, vous pouvez joindre la Mairie au
03.28.49.94.78 ou par mail **mairie.steenwerck@wanadoo.fr**



L'AIDE À DOMICILE

**Vous vivez une situation familiale
qui a des répercussions
sur votre/vos enfant(s) ?**

Des personnels qualifiés de l'aide à domicile
vous aident à passer le cap.

Tout savoir sur l'aide à domicile sur
[caf.fr/59000/offre de service/enfance et jeunesse](http://caf.fr/59000/offre-de-service/enfance-et-jeunesse)



L'Aide à domicile...

Un service pour les familles qui sont confrontées à un événement familial ayant des répercussions sur les enfants.

La Caf du Nord accompagne 13 associations qui emploient des personnels qualifiés de l'aide à domicile sur l'ensemble du département. Ces associations ont pour mission d'aider les familles à surmonter un événement familial temporaire et récent.

► Conditions

Etre allocataire, avoir au moins un enfant à charge ou faire face à une première grossesse, naissance ou adoption. Selon les motifs d'intervention, d'autres conditions peuvent être nécessaires. Les associations agréées sont à l'écoute des familles pour les renseigner.

► Motifs d'intervention

- Grossesse, grossesse pathologique,
- naissance ou adoption,
- famille nombreuse,
- décès d'un enfant ou d'un parent,
- soins ou traitements médicaux à l'hôpital ou à domicile, de courte ou de longue durée d'un enfant du foyer ou de l'un des parents. La réduction temporaire des capacités physiques doit être significative,
- séparation, divorce, incarcération,
- famille recomposée, si chacun membre du couple est parent et si la famille recomposée a, au total, au minimum 4 enfants de moins de 16 ans,
- accompagnement d'un monoparent vers l'insertion.

► Coût

La Caf apporte un soutien financier aux associations agréées qui permet de réduire le montant de la participation financière demandé à la famille.

Le montant de la participation horaire est calculé en fonction du Quotient Familial (QF).

La participation minimale est de 0,15 centimes pour un QF de 150 euros.

La participation maximale est de 12,67 euros pour un QF supérieur à 1.201 euros.

Le détail de l'échelle des 30 barèmes de participation horaire est sur caf.fr.

► Info+

Les associations prennent en charge les demandes d'intervention d'aide à domicile uniquement si les familles n'ont pas d'autres possibilités d'aides (mutuelle...).

► Infos aux familles

Vous pensez répondre aux conditions et vous souhaitez bénéficier d'une aide à domicile.

Renseignez-vous auprès de l'association proche de chez vous. Leurs coordonnées sont sur caf.fr.

Après un diagnostic de votre situation, l'association vous indiquera si vous pouvez bénéficier de l'intervention d'un professionnel à votre domicile.

Faites votre demande au plus vite pour ne pas perdre vos droits.

Tout savoir sur l'aide à domicile sur
caf.fr/59000/offre-de-service/enfance-et-jeunesse-et-sur-mon-enfant.fr





ACCUEIL DE LOISIRS – VACANCES DE NOËL 2014



Pour qui	Les enfants de 2 ans et demi à 12 ans (scolarisés jusqu'en 6 ^{ème})
Quand	du lundi 22 au vendredi 26 décembre 2014 (forfait 4 jours) du lundi 29 au mercredi 31 décembre 2014 (forfait 3 jours)
Où	Ecole maternelle du Bourg, Grand Place : Maternelle (2 ans et demi à 6 ans) Maison Decanter, rue de Nieppe : Primaire (6 ans à 12 ans)
Horaires	10h00-12h00 / 13h30-17h00
Cantine	de 12h00 à 13h30 au Restaurant Scolaire Inscription obligatoire au plus tard la veille avant 11h00 Tout repas commandé et non dédit est dû Tout repas non commandé ne peut être fourni
Garderie	de 8h00 à 10h00 (fermeture des portes à 9h45) et de 17h00 à 18h00 à l'école Maternelle du Bourg, Grand Place Inscription obligatoire au plus tard la veille avant 11h00
Inscriptions	Permanences en Mairie <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 8 décembre 2014 de 9h00 à 11h30 - Vendredi 12 décembre 2014 de 16h30 à 19h00 - Samedi 13 décembre 2014 de 9h00 à 11h30 Se munir de la dernière notification du Quotient Familial (QF) reçue : <ul style="list-style-type: none"> - de la CAF du Nord - de la MSA - d'autres caisses d'allocations familiales

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les inscriptions sont forfaitaires à la semaine
- A l'issue des permanences, les inscriptions sont acceptées dans l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite des places disponibles
- A défaut de disposer du Quotient Familial, le tarif le plus élevé est appliqué (de 1001 à plus)

TARIFS : Ils sont définis ci-dessous **par jour** et **par enfant** et s'appliquent en fonction du QF des familles.

Pour les familles non bénéficiaires du dispositif LEA

Quotient Familial	MATERNELLE		PRIMAIRE		GARDERIE Tarif à la ½ heure
	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	
de 0 à 600	4,12 €	2,88 €	4,12 €	2,88 €	0,50 €
de 601 à 1000	4,32 €	3,02 €	4,93 €	3,45 €	0,60 €
de 1001 à plus	4,53 €	3,17 €	5,19 €	3,63 €	0,70€
extra-muros	6,00 €	4,20 €	6,78 €	4,75 €	0,70 €
pénalité de retard	5,20 € par inscription				
cantine	3,40 € le repas				

Pour les familles bénéficiaires du dispositif LEA



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la commune a adhéré au dispositif LEA (Loisirs Equitables Accessibles) proposé par la CAF du NORD.
Une aide importante est ainsi apportée aux familles selon son QF (Quotient Familial).

Pour bénéficier des tarifs énoncés ci-dessous, les familles doivent être allocataires à la CAF du NORD, assurer la charge d'au moins un enfant et percevoir une ou plusieurs allocations familiales ou sociales.

	QF de 0 à 369 €	QF de 370 à 499 €	QF de 500 à 600 €
Tarif journée	1,37 €	2,47 €	3,30 €
Tarif ½ h de garderie	0,12 €	0,22 €	0,30 €
Cantine	3,40 € le repas		

PAIEMENT

Le paiement des forfaits semaine est effectué au moment de l'inscription. Les repas et les garderies sont facturés sur la base des réservations et des présences. Une facturation est établie à la fin de la période de fonctionnement.

Possibilité de payer par Chèques Vacances et par Chèques Emploi Service Universel (CESU - pour les enfants de moins de 6 ans, repas non compris).

Les frais d'inscription peuvent être remboursés, sur présentation d'un justificatif à remettre en mairie, dans les cas suivants : maladie, hospitalisation, cas de force majeure.



ACCUEIL DE LOISIRS – TOUSSAINT 2014

Les petites bêtes

L'Accueil de Loisirs de Steenwerck a fait voyager les enfants dans un monde peuplé de petites bêtes et d'animaux en tout genre. Ils ont découvert une équipe de scientifiques transformés en animaux étranges. D'un chat-perroquet au lion-zèbre, les scientifiques, aidés des enfants, ont relevé tous les défis et sont redevenus « humain ».



Ils se sont retrouvés au Camélus, une ferme pédagogique à GHYVELDE où les autruches et les moutons à quatre cornes vivent paisiblement. Petits et grands ont fait de la mosaïque avec des œufs d'autruche et en collant des graines et ont réalisé un dessin coloré et en relief.



Puis ils sont montés à dos de poney aux écuries Dègle de STEENWERCK, qui les a accueillis toute une matinée pour partager leur passion de l'équitation.



Les enfants ont fait de nombreuses activités à la fois sportives, manuelles et créatives, puis se sont retrouvés autour de jeux collectifs tous les après-midi.





Home des Jeunes



Séjour Août 2014



Cet été, du **16 au 27 août 2014**, 13 jeunes ont participé au séjour à Neuveglise en Auvergne, organisé par le Home des Jeunes de STEENWERCK. Un séjour passé sous un soleil timide, dans des locaux typiques en pierre du pays. Les ados ont été accueillis par une sympathique équipe d'animateurs sportifs, les jeunes ont pu s'essayer à de nouvelles activités comme le bivouac en canoë et ont pratiqué de l'équitation, de la pêche, du VTT. Ils sont allés à la découverte des terres volcaniques et ont pu s'initier au fonctionnement des sources d'eaux chaudes encore à l'utilisation des eaux

thermales. Un superbe séjour plein de bons souvenirs et d'amusement dans une magnifique région.



Vacances de Toussaint 2014

Durant les vacances, les ados ont profité de deux semaines sur le thème du sport. Ils ont découvert de nouveaux sports tel que le Kimball, Dodgeball et Bumball, jeux de coopération et d'équipe, sans oublier les classiques comme le Badminton, Football, Basket-ball...

Deux sorties ont été proposées aux jeunes, KOSEIO à Villeneuve d'Ascq et le LASER GAME de Lille. Deux activités réunissant l'esprit d'équipe, la cohésion de groupe, la stratégie et l'entraide.

Vacances rythmées pleines d'éclats de rire et de bonne humeur !



Home des Jeunes :
Horaires hors vacances scolaires
Mardi / Vendredi : 18h00-19h00
Mercredi / Samedi : 14h00-19h00
03.28.49.99.79





RECRUTEMENT DES EQUIPES D'ANIMATION ACCUEILS DE LOISIRS JUILLET & AOUT 2015



Le dépôt des candidatures est fixé au 31 JANVIER 2015

Les dossiers de candidatures seront adressés à Monsieur le Maire.
Ils comportent :

- l'imprimé de demande de candidature rempli à retirer à l'accueil de la mairie
- votre lettre de motivation
- votre C.V.
- la photocopie de votre B.A.F.A ou B.A.F.D ou diplôme équivalent
ou la photocopie de votre/vos attestation(s) de formation B.A.F.A ou B.A.F.D (stagiaire)
ou la photocopie de votre demande d'inscription à une formation générale B.A.F.A ou B.A.F.D
- une photocopie de vos autres qualifications (surveillance de baignade, A.F.P.S / P.S.C.1...)



Les personnes souhaitant se former au B.A.F.A sont invitées à adresser leur candidature au poste d'animateur stagiaire dans les délais impartis.

AIDES FINANCIERES AUX FORMATIONS B.A.F.A ET B.A.F.D

Les personnes qui se forment aux fonctions d'animateur ou de directeur peuvent bénéficier de diverses aides financières.

Vous pouvez vous renseigner auprès de (liste non exhaustive) :

- la **D**irection **R**égionale de la **J**eunesse des **S**ports et de la **C**ohésion **S**ociale Nord Pas de Calais qui octroie des bourses de formation sous certaines conditions
www.drjscs.gouv.fr
 - la **C**aisse d'**A**llocations **F**amiliales dont vous dépendez
 - certains **C**omités d'**E**ntreprises
 - la **C**ommune :
- Pour la formation B.A.F.A : la Commune de Steenwerck rembourse de la manière suivante :
- **10 % de la formation générale** aux animateurs steenwerckois ayant travaillé dans les accueils de loisirs communaux
 - **20 % de la formation d'approfondissement** dans les mêmes conditions
- Pour la formation B.A.F.D : l'aide communale est proportionnelle au nombre d'années effectuées en fonction des différentes étapes de la formation.

Le service jeunesse de la Mairie se tient à votre disposition pour fournir toute information complémentaire. N'hésitez pas à le contacter ☎ **03-28-49-94-78**



UN APRES-MIDI AU TAP

PERIODE N°1

Du 02 septembre au 17 octobre

La grande nouveauté cette rentrée a été l'organisation des T.A.P (Temps d'Activités Péri-scolaires) suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Des activités diversifiées et de qualité sont proposées aux enfants le mardi et le jeudi après-midi. Ce programme d'activités construit avec les partenaires éducatifs est axé sur la découverte pour tous en préservant avant tout l'intérêt des enfants. 12 ateliers sont proposés à l'école Jean Monnet et 6 à l'école du Tilleul, selon les normes d'encadrement.

Un flyer informe les familles du contenu de chaque atelier. Le taux d'inscription des enfants participants pour la 1ère période est de 85% en primaire et de 64% en maternelle.

A l'issue de la 1ère période, les retours des parents et des enfants sont globalement positifs.



« Autour du jardin »

Respecter la nature .
Découvrir des légumes.
Connaître les besoins
des plantes. Reconnaître
et utiliser les outils du jardin.
Réaliser son « petit potager »



« Autour de la photo »

Découvrir les fonctions d'un
appareil photo numérique.

Utiliser un appareil
photo numérique.

Découvrir différentes
techniques de photographie

Découvrir le « light painting ».
Création d'un calendrier-photo



« Autour de jeux anciens »

Découverte de jeux anciens.
Jouer aux jeux de récréations,
aux jeux de société, aux jeux
d'estaminet, aux jeux de cartes d'autrefois
Découverte du jeu de bourles...



« Initiation au Basket-ball »

Se repérer et se déplacer dans
l'espace. Courir, sauter, s'arrêter.
Dribbler, passer et shooter.
Respecter un espace
et des règles.





« *Musique* »

Identifier les premiers signes musicaux, sons et instruments de musique.
Interpréter des rythmes avec des petites percussions.
Prendre conscience de sa mémoire auditive.
Apprécier le plaisir de la pratique musicale collective.



« *Expression corporelle* »

Mettre en mouvement son corps en toute liberté.
Mémoriser corporellement des enchaînements de mouvements.
Prendre conscience des autres, danser ensemble, être à l'écoute, former un groupe. Créer et composer avec son corps, utiliser son imaginaire pour inventer des mouvements dansés.



« *Ouverture culturelle et pratiques plastiques* »

S'exprimer face à une œuvre d'art, en utilisant un vocabulaire adapté. Avoir des repères en histoire des arts et reconnaître quelques grands artistes.
Utiliser quelques moyens plastiques pour créer une production.



« *Arts plastiques* »

Découvrir des couleurs et des techniques de peinture de façon ludique. Créer sa pâte à modeler, peindre aux bulles de savon, découvrir la peinture à la bougie, peindre avec des billes, faire des dégradés de couleurs...



Découverte de la technique du papier mâché.
Laisser place à son imaginaire et à son côté créatif pour la construction.



« *Motricité ludique* »

Percevoir son corps, s'exprimer et développer ses capacités motrices.
Prendre conscience de l'ouïe, de la vue et du toucher.
La motricité ludique grâce à des jeux, des parcours, des mimes, des étirements, des temps de détente et de relaxation.



« Sieste et réveil échelonné »



Sieste bien méritée pour les plus petits.
Réveil échelonné en douceur, à chacun son rythme.
Lectures et petits chants en attendant les copains.



« Histoire de l'Art »

A partir de l'histoire de « Musette Souricette », les enfants pourront, séance par séance, découvrir l'univers et la technique d'un peintre. Ils observeront des œuvres d'arts et pourront les décrire (couleurs, lumière, lignes...). Ils pourront s'exprimer sur ce qu'ils ressentent devant l'œuvre.

« Découverte de mon corps »



S'orienter dans l'espace et coordonner ses gestes grâce à des comptines à gestes, des jeux de ballons, de foulards, d'anneaux...

Courir, sauter, danser, mimer, lancer, attraper... Grandir et s'épanouir !



« Autour du livre »

Sur le thème du loup les enfants pourront s'exprimer, échanger, écouter, mimer grâce à des lectures d'histoires, des comptines, des chants, des jeux de doigts, des marionnettes... Sensibiliser au plaisir du livre et de l'imaginaire.



2014 aux couleurs de la POLOGNE

Alors que l'année 2013 fut exceptionnelle par la dimension que nous avons souhaité donner pour fêter les 20 ans de notre manifestation, 2014 marque une *nouvelle étape* dans la vie de notre association. Charles TONDEUR a souhaité céder sa place de Président après de nombreuses années d'investissement personnel. Respectant les règles de parité, nous avons désormais une Présidente ! Bénédicte DAVID a repris le flambeau.

Nous remercions très chaleureusement Charles pour son dévouement mais aussi, pour son *grain de folie*: la patinoire, la piste de luge, le véritable chapiteau de cirque, l'éléphant dans les rues de Steenwerck... sont autant d'idées sorties de son chapeau pour notre plus grand bonheur, mais surtout pour le vôtre ! !

Nous avons choisi cette année de mettre la *POLOGNE* à l'honneur. Les associations *BALLADA de Fleurbaix* et le *COMITE LOCAL POLONNAIS KTM* d'Houdain nous font le plaisir de nous accompagner dans notre projet.

Ainsi, en complément des exposants en salles ou en chalets, vous retrouverez dans les rues du marché de nombreuses animations: danses et musiques folkloriques, déambulations de personnages féériques et lumineux mais aussi des stands proposant des produits de décorations ou d'alimentation typiquement polonais.



Wesołych Świąt !

(Joyeuses Fêtes !)

L'association du Marché de Noël de Steenwerck

Retrouvez le programme 2014 et les souvenirs des éditions précédentes sur :
www.marchedenoel-steenwerck.

EXPOSITION DE CRECHES
en l'Eglise St Jean Baptiste
du 29 novembre au 14 décembre

MARCHE DE NOEL

Samedi 13 décembre

11h : inauguration

Dans l'après-midi : danses folkloriques par le
groupe **KSMP**

17h30 : **DESCENTE DU CLOCHER** par le Père Noël
20h00 : Concert de **MANDOLINES** Polonaises par le
groupe **SONORA** au profit du



Dimanche 14 Décembre :

Déambulation féérique par **Les ELFES DES POLES**

Animation musicale par la

Société Musicale ECHO

A 17h30 : DESCENTE DU CLOCHER par le Père Noël

Marché de Noël

Samedi 13 et dimanche 14
décembre 2014 à partir de 15h

Vente d'objets de Noël
réalisés par nos enfants !
Dans les locaux de l'école maternelle.

Buvette,

Petite restauration,
sur place



Venez Nombreux !

18^{ème}
édition

FOIRE DES
COLLECTIONNEURS

Steenwerck

les 13 et 14 décembre 2014

Ouverture de

9h00 à 19h00

(Restauration sur place)



TOUTES COLLECTIONS
(Disques, CD, livres, BD, timbres, monnaies
cartes postales, bibelots anciens ...)

Entrée Gratuite

Salle des sports

À proximité immédiate

Du Marché de Noël



Partenaire premier du
BCS :



Crédit Mutuel

Foire organisée par le Basket club Steenwerck

Pour tout renseignement :

Par téléphone : 03.28.49.94.99 ou 06.45.35.92.20

Par mail : bcsteenwerck@orange.fr ou henri.gille@orange.fr

La chouette effraie des clochers ou "Dame Blanche"

Cette chouette, fortement menacée, en particulier dans notre département joue un rôle très utile par la prédation qu'elle exerce sur les rats et souris de nos villes et de nos campagnes.

Le taux de mortalité de ce rapace nocturne est très important dans les premières années. En effet neuf chouettes sur dix n'atteindront pas l'âge de deux ans et moins de cinq % atteignent cinq ans.

Cette forte mortalité est due aux collisions avec les véhicules mais surtout à la diminution des sites de nidification.

Dans sa politique liée à l'Ecologie et à la Biodiversité, en lien avec l'association Steenwerck Nature, la municipalité souhaite recenser des sites (grange, hangar, grenier ou tout autre bâtiment favorable dans lesquels il serait envisageable d'installer un ou plusieurs nichoirs.

Si cette idée vous semble intéressante, nous vous proposons de laisser vos coordonnées sur le bulletin ci-dessous!



Madame, Monsieur :

Adresse :

Tel :

Est intéressé (e) par la pose d'un nichoir.

Bulletin à déposer en Mairie avant le premier janvier 2015.

Plantons le décor en Pays Cœur de Flandre

Automne 2014- Printemps 2015

Le Syndicat mixte du Pays Cœur de Flandre, en partenariat avec des associations locales, lance la nouvelle campagne de « Plantons le décor ».

La commande groupée permet d'acquérir des végétaux d'excellente qualité, à des prix défiant toute concurrence, proposés par des pépiniéristes locaux. Lors des précédentes campagnes, des particuliers, des associations, des agriculteurs, des écoles et des collectivités et les jardiniers ont « planté le décor » en commandant plus de 3000 arbres et arbustes.

L'arbre têtard mis à l'honneur

Cette année, vous aurez un zoom sur l'utilité de l'arbre têtard, qui fait parti de notre paysage qui contribue à la biodiversité du territoire, qui est une ressource énergétique renouvelable, avec son bois de chauffe. Il vous est également expliqué comment le former et tailler en têtard.

Un nouveau catalogue

Vous trouverez la brochure en mairie. Elle vous sera également envoyée par courrier ou mail en téléphonant au 03 28 43 86 60. Les bons de commandes seront à retourner pour :

La livraison d'hiver : date limite de commande : le 21 novembre 2014 avec la livraison le 13 décembre 2015 à Oudezeele.

La livraison de printemps : date limite de commande : le 20 février 2015 avec livraison à Morbecque le 13 mars 2015.

Le Pays Cœur de Flandre est également à votre disposition pour vous aider à concevoir un projet permettant de développer la biodiversité dans votre jardin. Une permanence conseil est mise en place. Vous pouvez prendre rendez vous au 03 28 43 86 60.

La brochure est disponible en mairie

**N'hésiter pas à venir la chercher ou à consulter le site internet
www.plantonsledecor.fr ou www.payscoeurdeflandre.net**

GEANTS DE STEENWERCK



Chers amis Steenwerckois,

L'année 2014 fût une année calme en sorties pour mes porteurs et moi :

- 25 janvier : je me suis rendu à Lezennes pour la présentation officielle du calendrier des géants 2014.
- 8 mars : j'ai défilé dans les rues de Tourcoing à l'occasion du week-end Géants avec une vingtaine d'amis géants.
- 22 mars : j'ai défilé avec les enfants de l'école Saint Joseph dans les rues de Steenwerck lors de leur carnaval.
- 21 juin : j'ai été l'invité d'honneur de l'école Lamartine de Liévin pour assister à leur kermesse qui avait pour thème les Géants.
- 8 juillet : j'ai assisté à l'arrivée de l'étape le Touquet /Lille du Tour de France devant le stade Pierre Mauroy de Lille avec mes amis géants de la région.
- 28 septembre : j'ai assisté à la Journée Stop et j'ai défilé avec les enfants du village et l'harmonie de Steenwerck pour la fête aux allumoirs. J'en profite pour remercier les Steenwerckois d'avoir répondu aussi nombreux.

Pour clôturer l'année 2014 mes porteurs tiendront le bar lors du loto du 22 novembre et du spectacle de magie du 6 décembre, deux actions au profit du Téléthon.



J'ai décidé aussi de faire peau neuve en créant un nouveau logo, des nouvelles cartes de visite, des nouveaux flyers, des badges, des cartes d'adhérent pour l'association. Adhérer c'est soutenir notre association, soutenir la tradition des géants, avoir le privilège de devenir porteur et rester informé de mes sorties et événements. L'association a besoin de porteurs, cette adhésion est gratuite. Tout cela a été réalisé en collaboration avec Audrey Provo « En Voiture Simone » de Steenwerck que je remercie beaucoup.

Pour 2015 quelques sorties sont déjà confirmées comme le carnaval de l'école Saint Joseph en février et la 2^{ème} ducasse de géants portés à Steenvoorde en juin.

N'hésitez pas à nous rejoindre, via mon président, mon facebook, mes porteurs, on a besoin de votre soutien.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

A bientôt.

Géants de Steenwerck

Totor

FORMULAIRE D'ADHÉSION
ASSOCIATION GÉANTS DE STEENWERCK



NE PAS REMPLIR

N°.....

LE.....

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

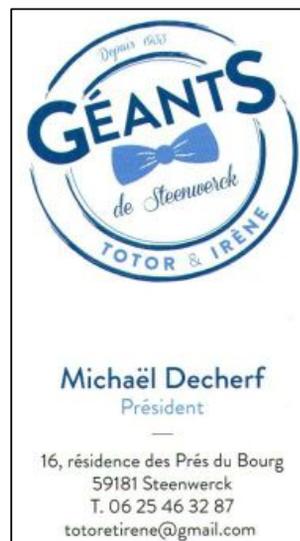
- En adhérant, j'accepte de recevoir par Email les informations de l'association. Conformément à la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, je dispose par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui me concernant. Je peux exercer ce droit en contactant le président.

- En adhérant, j'accepte d'être photographié ou filmé et que mon image soit utilisée afin de promouvoir les activités de l'association.

FAIT À LE

SIGNATURE

Géants de Steenwerck - Association Loi 1901
N. 16 rue des Prés du Bourg - 59181 Steenwerck - totoretirene@gmail.com





Sortie à l'ONL

L'association Familles Rurales a proposé aux familles de la commune, un concert hors du commun, dans le cadre de Famillissimo au Nouveau Siècle de Lille.

C'est dans ce lieu, que le vendredi 31 octobre les familles avaient rendez-vous à 18h30 avec l'Orchestre National de Lille, dans un auditorium totalement relooké pour l'occasion. 8 familles soit 25 personnes, ont pu apprécier un concert en trois temps :

- une version symphonique d'extraits de la musique mythique *Psychose* d'Alfred Hitchcock,
- une version musicale de *Frankenstein*,
- une version musicale de Heinz Karl Gruber, où se sont mêlés musique déjantée et jouets d'enfants devenus instruments de musique.

Ce fut un concert monstrueux qui a beaucoup plu aux petits comme aux grands !!



Une journée de pêche avec Familles Rurales

Pêcheurs aguerris ou occasionnels, nous étions une trentaine de participants à nous rendre aux étangs de Merville, sous une fine pluie guère encourageante. Mais heureusement, très vite, elle cessa...

Après avoir pris possession de notre plan d'eau, tout le monde s'est attelé à préparer le matériel pour débiter cette partie de pêche dominicale.

Vers midi, nous avons eu avec plaisir la visite de Monsieur le Maire et de son adjointe Dorothee Debruyne qui nous ont rejoint pour partager le verre de l'amitié sous un soleil timide.

Après le déjeuner, tous ont repris leur activité afin de grossir les bourriches, les enfants étant particulièrement motivés...

Chacun est reparti avec le sentiment d'avoir passé un bon moment au bord de l'eau en tout convivialité....



MUSÉE de la Vie Rurale

Demandez le programme!

04/01

CONCERT DU NOUVEL AN : QUARTET LFD

À l'origine, trois cornemuseux aux parcours différents, trois personnalités musicales, passionnés du Massif Central et de sa musique se retrouvent autour d'un projet de polyphonies de cornemuses.

10 € avec une part de galette et une boisson au choix : cidre ou jus de pomme.

CONCERT à 16h 10€
Rés. 03 28 44 20 04



18/01

THÉÂTRE / CONTES : Cha qu'a dit ch'cat

par la Compagnie du Reste Ici Des histoires où le loufoque côtoie l'absurde mais toujours dans cet univers sensible dont nos deux conteurs ont le secret. Tarif : 6 € / 3€
Spectacle à partir de 10 ans

THÉÂTRE à 16h
Rés. 03 28 44 20 04



31/01

CONCERT POP ROCK ZENITH MUSIC

Tarif : 6 €

CONCERT à 20 H 30
Rés. 03 28 44 20 04



15/02

CONTES / Qui dort dîne par Fabien DELORME

C'est l'histoire de Christiane, femme acariâtre et avare qui cherche en permanence de nouveaux moyens de s'enrichir. Écrit à l'origine pour les adultes, ce spectacle est tout à fait accessible aux enfants à partir de 7 ans.

Tarif : 6€ / 3€

CONTES à 16H
Rés. 03 28 44 20 04



28/02

CONCERT ROCK : OCTET SABATO

« OCTET SABATO » est un groupe qui revisite à sa manière des standards et vous invite à une balade musicale à travers divers styles, issus de cultures différentes. Les influences sont assurément jazz, et cette couleur va teinter aussi bien les reprises blues, latino et bossa.

Tarif : 6€/3€

CONCERT à 20H30
Rés. 03 28 44 20 04



14/03

PRINTEMPS DES POETES CHANSON FRANCAISE Jean-Claude et Jacqueline HOTTOIS

Tarif : 6€/3€

CONCERT à 20H30
Rés. 03 28 44 20 04



Musée de la vie Rurale



Stœnwerc



Contes pour les



enfants



Vendredi 5 Décembre 2014 à 18h30

enfants à partir de 6 ans

avec Josiane et Marie -Pierre



Tarif unique : 2 €



imprimé par nos soins



Atelier Danse



Quelques dates à retenir pour 2015 :

- L'assemblée de l'association le mercredi 18 février à la Mairie de Steenwerck
- Le dimanche 22 mars : stage tous niveaux avec Cyril Viallon – fondateur, danseur et chorégraphe de la Compagnie Les Caryatides.
- Le jeudi 12 avril (à confirmer) : représentation du nouveau programme Danse Windows proposé par Le Ballet du Nord autour de deux chorégraphes : Germaine Acogny et Karima Mansour.
- Les 6 et 7 juin le spectacle annuel de fin d'année à la Salle des Sports.

Prochain événement : le 7 décembre

Nous proposons un atelier avec Jennifer Rauwel qui anime actuellement les TAP à l'Ecole Jean Monnet et à l'Ecole du Tilleul. Cet atelier s'adresse aux ados et adultes, tous niveaux confondus. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Atelier danse contemporaine

*Animé par
Jennifer Rauwel*

**Dimanche 7 décembre
De 10h00 à 15h00
A Steenwerck**

Tarif normal : 22 euros
Tarif réduit : 18 euros

Renseignements :
Atelierdanse.stk@gmail.com
Ou 06.76.06.51.83

atelierdanse.stk@gmail.com

—
Suivez-nous sur Facebook



Quoi de neuf à l'école Saint-Joseph?

Les CM1-CM2 ont profité des beaux jours de l'automne pour s'exercer au tennis sur les deux courts extérieurs. Coups droits et revers n'ont désormais plus de secret pour eux. La relève pour la Coupe Davis est désormais assurée !...



Afin de lancer le « projet cirque » que nous vivons cette année, tous les élèves de maternelles ainsi que les CP et les CE1 sont allés au spectacle de « La grande fête Lilloise du cirque ». Ils sont tous rentrés enchantés et se préparent maintenant à faire de même. Pour cela ils seront accompagnés par l'Ecole du cirque de Lomme qui interviendra dans les classes à partir de janvier...

<http://stjosephsteenwerck.free.fr>

LA CHORALE PAROISSIALE de STEENWERCK EST HEUREUSE DE VOUS INVITER A SON 20ème CAROL SERVICE



**Le 21 décembre 2014 à 16 h
En l'Eglise St Jean Baptiste à Steenwerck**

Tout au long de ces années, nous avons pu chanter
avec nos amis

- ♫ de la chorale du Steent'je,
- ♫ des Chœurs des Monts de Flandres de Meteren,
- ♫ de la chorale A travers chants de la Croix du Bac,
- ♫ des J'i'tis de Faches Thumesnil,
- ♫ de la chorale Tutti Canti de St Jans Cappel,
- ♫ de la chorale du Bon Pasteur d'Erquinghem

**QUEL PLAISIR !
ET QUELLE JOIE DE VOUS Y RETROUVER !**

Les enfants de l'Ecole St Joseph de Steenwerck sont venus nous rejoindre depuis quelques années et nous enchantent !!



*Si vous souhaitez également partager ces moments, rejoignez nous !
Pas besoin d'être un virtuose de la musique,
seul le cœur compte pour intégrer notre chœur*

Pour fêter son 20^{ème} CAROL SERVICE, les enfants des Ecoles St Joseph de St Jans Cappel et de Steenwerck mêleront leurs voix et la Chorale Paroissiale a invité

Hugues FANTINO

Auteur-compositeur-interprète

Ces quelques lignes vous aideront à mieux le connaître.

Chanter, prier, entrer dans la joie de Dieu !

Auteur-compositeur-interprète, c'est avec sa guitare, son clavier et ses chansons qu'Hugues FANTINO communique sa foi enthousiaste, lors de veillées, de concerts où l'émotion se mêle à la prière, la musique, la joie. Qu'il soit seul ou accompagné de ses musiciens et choristes, Hugues partage ses chansons et fait chanter son auditoire avec plaisir et talent.



Appelé

Malgré un nom qui dévoile des racines italiennes, Hugues Fantino vient du pays des Ch'tis, près de Lille. C'est en 1985 que ses premiers accords de guitare égayent des veillées scoutes autour du feu de camp. Aussitôt, il se met à composer quelques chansons. Il a alors 20 ans. Peu à peu, invité à animer des messes, des célébrations, des veillées-prière, il déploie ses talents d'animateur de chant en église. De temps à autre, il écrit une « chanson d'évangile », au rythme de sa foi qui grandit au fil des rencontres et de ses expériences personnelles et spirituelles. C'est au cours de l'année 2000 qu'un ami lui lance le défi de rassembler ses chansons pour un concert. Très vite, on le sollicite dans les paroisses et les aumôneries. Il perçoit cela comme un "appel".

Amée - Annoncer en Musique l'Évangile Aujourd'hui

Plus qu'un simple slogan, c'est aujourd'hui sa raison de chanter, et c'est aussi le nom de l'association qu'il a fondé avec ses proches. Car dès le début, il choisit de chanter en groupe, en rassemblant des amis qui comme lui ont le même goût de l'Évangile et de la musique. Ils chantent surtout dans les églises, mais aussi partout où on les invite. Les concerts s'enchaînent, et 3 albums en autoproduction voient le jour en 10 ans. « Traces de Toi », « Face à fixes », puis un album « Live ». En 2010, après 10 années en fonction d'animateur en pastorale scolaire, au cours desquelles il s'est forgé une âme d'animateur de chant auprès des jeunes, et afin de répondre davantage aux sollicitations, Hugues choisit de se consacrer professionnellement et à temps plein à la mission par le chant.

Chanteur en église

Marié, père de famille, Hugues FANTINO se définit aujourd'hui comme chanteur en église. Intervenant beaucoup dans sa région du Nord, il se déplace partout en France, seul ou avec son groupe d'animation à taille variable, pour des concerts, des veillées en paroisse, des animations de pèlerinages, des rencontres de jeunes. Son quatrième album « Viens, Maître de l'Amour », est paru aux éditions «ADF-Bayard musique» en février 2012 et «A l'encre de nos vies» en septembre 2014.

www.huguesfantino.com Email : contact@huguesfantino.fr Tél. : 06 13 41 40 97

Pourquoi venir au RAM ?

Le Relais Assistantes Maternelles
 AM STRAM RAM : des permanences le
 vendredi de 16h à 18h
 Un samedi matin par mois de 10h30 à
 11h30
 ou sur rendez vous

Vous recherchez une assistante
 maternelle ?



Vous voulez discuter de vos attentes
 éducatives pour mieux définir le projet
 d'accueil de votre enfant ?
 Anne , animatrice du RAM vous accueille.
 Elle vous délivre les disponibilités des
 assistantes maternelles, les assistantes
 maternelles volontaires pour remplacer
 votre assistante maternelle malade.
 Des livres et revues sont également
 disponibles aux permanences.

Le sommeil

Où l'enfant va t-il dormir ?
 Avec une musique ?
 Avec un objet familier ?
 Avec un éclairage ? un volet fermé ?



Les soins quotidiens

Préférez vous l'utilisation de lingettes ou
 de coton ?
 Avec du lait ou de l'eau ?
 Avant chaque repas : lavage des mains à
 l'eau claire avec un gant de toilette ou
 sous le robinet ?
 Combien de change par jour ?



La communication entre les parents et
 l'assistante maternelle est essentielle
 pour pouvoir appréhender les façons de
 faire différents d'un endroit à l'autre.
 Tout n'est pas forcément transposable...
 Des rencontres seront prévues pour les
 parents en 2015, n'hésitez pas à faire part
 de vos attentes



Des ateliers de communication non violente au RAM

Depuis mai 2013, 14 assistantes maternelles de Steenwerck se sont réunies 7 fois autour d'Anne animatrice du RAM et de Chrystèle Valembois, Psychologue .



Nous avons pu faire ensemble le bilan de la formation.

Voici quelques réflexions : « Nous avons appris à valoriser l'enfant en utilisant l'observation. A partir de ce qu'on voit, nous mettons l'accent sur ce qui va bien pour encourager l'enfant. »

« Nous anticipons plus souvent, et nous expliquons aux enfants ce que nous attendons d'eux. »

Au cours des 7 séances, nous avons pu échanger et clarifier nos positions.

Par exemple : « Nous parlons calmement devant une grosse crise de larmes. Parfois cela fonctionne, d'autres fois moins. Nous nous servons aussi souvent de cette habileté : « donner un choix. »

Une assistante maternelle nous dit : « Cela est encore arrivé hier, un petit pleurait, arien ni faisait, je l'ai mis au lit pensant qu'il était fatigué (arrivé à 7h30) : sans succès. Donc, calmement, je suis allée voir l'enfant, et je lui ai dit : " nounou comprend que tu sois triste, mais tu n'as pas le choix, papa et maman sont au travail, tu dois rester avec nounou. Par contre je te donne le choix. Soit tu arrêtes de pleurer et nounou te descend pour venir jouer avec les autres enfants, soit tu continues de pleurer et je te laisse dans le lit." Il m'a regardé et s'est arrêté net de pleurer. La journée s'est déroulée ensuite à merveille.

Rendez-vous à toutes les assistantes maternelles dans les locaux du RAM autour de Christelle le vendredi 14 novembre pour de nouveaux échanges.



En direct de la médiathèque de Steenwerck-Bourg...

NOUVEAU



La Médiathèque de Steenwerck est informatisée ! (ou presque...)



Nos horaires d'ouverture ne changent pas !

- Le mercredi de 16h. à 17h.30 Le samedi de 14h. à 15h.30
- Le dimanche de 10h.30 à 11h.30

Elle fait partie du **nouveau réseau coopératif de Médiathèques en**

Flandre « La Serpentine » regroupant 11 communes : Bailleul, Berthen, Boeschèpe, Godewaersvelde, Le Doulieu, Merris, Neuf-Berquin, Saint-Jans-Cappel, Steenwerck et Croix du bac, Strazeele et Vieux-Berquin .

Tarif : 6€/an par adulte – Gratuit pour les moins de 18 ans et pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires d'allocations spécifiques de solidarité. Pour les enfants , la première inscription doit se faire sous la responsabilité d'un adulte.(voir modalités à la médiathèque).

→**Pensez à venir chercher votre nouvelle carte (informatisée) ou à vous inscrire .**

Rappel : Les personnes qui ont encore des documents de la médiathèque alors qu'ils ne sont pas réinscrits pour 2014 doivent les amener au plus vite, nous en avons besoin pour l'informatisation.



Nouveautés dans nos bacs !

LIVRES : Le **siècle t3** , un nouvel E George. , « **Charlotte** » de Foenkinos : le nouveau prix Renaudot , le dernier livre du prix Nobel de littérature Patrick Modiano , « **on ne voyait que le bonheur** » de G Delacourt , « **Pétronille** » d' Amélie Nothomb , « **le royaume** » de E Carrère, « **Gravé dans le sable** » de Bussi , Olivier Adam, Bernard Werber, Franck Thillier : « le jardinier » ...

... et toute une série de nouveaux albums de Noël

C.D. : Florent Pagny « **Vieillir avec toi** », Ray Charles “**King of cool**”, Dire Straits “**The Best of**” Ariana Grande « **My Everything** », Jason Derulo « **Tattoos** », Girac Kendjy , Frédéric François « **30 ans d'Olympia** », Louis Delort « **The Sheperds** », Calogero « **Les feux d'artifices** », Dany Brillant « **Le dernier romantique** », U2 « **Song of innocence** », Les enfants du Top 50, Stentors « **Best des années 80** », Si on dansait ...



► L'inauguration du réseau de la Serpentine à Steenwerck

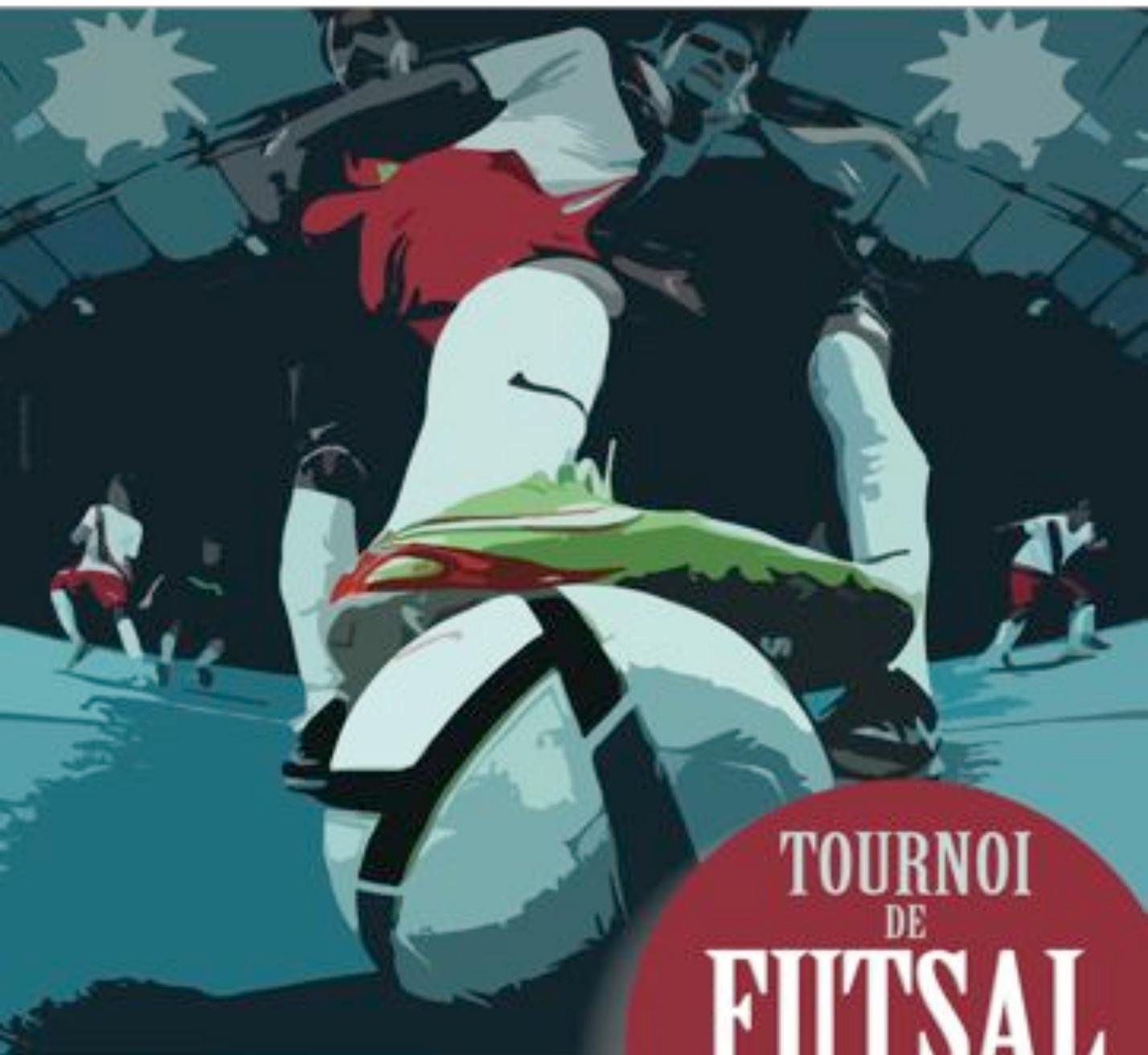
S'est déroulé le dimanche 28 septembre lors de la journée Stop , en présence de l'équipe municipale. Nous y avons organisé notre « **1^{er} salon du marque-page** » à la salle des Iris ainsi qu'un atelier « **marque-pages** » pour les enfants organisé sur la place (sous le soleil !) – voici quelques photos ...



Merci aux différents artistes présents :

Christiane au crochet , Sabine à l'aquarelle, Ghislaine à la dentelle, Sabrina en enluminure, Philippe à la peinture et Béatrice à la création de marque-pages avec les enfants !





20€*
par équipe

17,5€ seront reversés au Téléthon, ainsi que les bénéfices émanant de la restauration.

Nombre d'équipe limité à 12

Equipe de 5 joueurs et 2 remplaçants
Restauration* et buvette (sur place)

Infos et inscriptions :

us.canettes@laposte.net ou au 06 71 44 82 05

Tout public, à partir de 9h30

SALLE DES SPORTS DE STEENWERCK (59181)

TOURNOI
DE
FUTSAL

07 | DEC
2014

Informations des associations

Don du sang

Madame ,Monsieur,

L'Amicale de donneurs de sang vous propose le calendrier des journées prévues pour l'Année 2015 :

- Dimanche 18 Janvier 2015 , de 8 h à 12 h
- Jeudi 19 Mars 2015 , de 15 h à 19 h
- Dimanche 17 Mai 2015 , de 8 h à 12 h
- Dimanche 12 Juillet 2015 , de 8 h à 12 h
- Dimanche 13 Septembre 2015 , de 8 h à 12 h
- Dimanche 22 Novembre 2015 , de 8 h à 12 h

Yoga et bien être

A la demande de personnes qui ne peuvent se libérer le mardi matin, l'association « Yoga et bien être » se propose de faire un nouvel essai le vendredi soir de 19 h 00 à 20 h 00.

Pour des raisons de disponibilité de salle adéquate, la séance se déroulerait à la Maison du temps Libre à la Croix du Bac.

L'assemblée générale a fixé à 10 cotisants nouveaux le seuil de démarrage de cet essai. Aussi est-il demandé aux personnes intéressées de se faire connaître rapidement auprès de Brigitte Savart (Tel. : 03.28.49.90.22) afin d'évaluer la faisabilité du projet.

Objets trouvés

Depuis le journal précédent :

- des vêtements oubliés à l'Accueil de Loisirs ont été déposés en mairie.
- un manteau Pimkie simili cuir
- un porte clé avec deux clés
- un porte clé avec clé
- une écharpe en laine
- un gilet gris

Sachez néanmoins que de nombreux objets n'ont jamais été réclamés. Pour toute perte plus ancienne, vous renseigner auprès de l'accueil en Mairie.

Nouvelles activités à Steenwerck

Tous les jeudis soir de 18 h 15 à 21 h 15 sur la place de Steenwerck, Frédéric et Karine, gérants de « **La Pâte à Frais d'Ô** » vous attendent pour vous proposer leurs pizzas ([facebook.com/lapatafraisdo](https://www.facebook.com/lapatafraisdo)).

Bienveillant Propreté Multiservices vous propose des prestations de propreté (nettoyage locaux, décapages, nettoyage fin de chantiers,...) et des prestations multiservices (dépannage électricité, plomberie, tonte de pelouses,...).

Pour un devis : Christian Marchand : 06.72.49.76.55

Prochain Journal de Steenwerck

Pour le prochain numéro du journal de Steenwerck, les articles doivent être déposés en Mairie au plus tard le 05 janvier 2015.

Il est souhaitable de les envoyer directement par mail sous format PDF à l'adresse suivante : markmazieres@yahoo.fr